

Programme de formation	Ecole	ES ASUR	ESAMB	MEDI	Cours préparatoires à la filière BF TA	Autre école	
	0 → 12 mois du programme (1 ^{ère} année / 1 ^{er} cycle)	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé (favoriser le rôle d'équipier après les cours préparatoires pratiques)	Sur demande à la DGS
	13 → 24 mois du programme 2 ^{ème} année / 1 ^{er} & 2 ^{ème} cycle)	Equipier P1 → S3 dès réussite du stage ESSP ¹ & au plus tôt dès le 13 ^{ème} mois du programme de formation	Equipier P1 → S3 autorisé dès réussite de l'examen traumatique	Equipier P1 → S3 autorisé dès réussite de l'examen traumatique	Equipier P1-P2: Interdit Equipier P3-S: Autorisé (favoriser le rôle d'équipier après les cours préparatoires pratiques)		
	25 ^{ème} mois → fin des études AD (3 ^{ème} année / 2 ^{ème} cycle)	Equipier P1 → S3 autorisé	Equipier P1 → S3 autorisé	Equipier P1 → S3 autorisé	Non applicable		

Conditions obligatoires avant d'occuper le rôle d'équipier

- Il est de la responsabilité de l'employeur, respectivement du responsable d'exploitation et du médecin-conseil de vérifier que l'étudiant en formation, qui peut être autorisé, possède les compétences pour occuper le rôle d'équipier
- Pour le personnel qui n'est pas en formation en cours d'emploi, le rôle de second n'est pas possible, dans l'entreprise formatrice, pendant les périodes de stage
- Obtention préalable du permis de conduire nécessaire à la conduite du véhicule d'intervention
- Dans le cas où l'étudiant possède un titre professionnel dans le domaine des soins préhospitaliers, la catégorie y relative prime lors de l'encodage sur le rapport d'intervention (catégorie C21 prime sur la catégorie D12 ou D13)
- L'intégration des étudiants ambulanciers dans les interventions de types P1-P2 implique qu'il existe un programme d'intégration pour ce type de collaborateur et que celui-ci effectue en moyenne 3 horaires de 12 heures par mois dans un même service

¹ Entreprise simulée en soins préhospitaliers